Ensemble préparons notre projet d'association

Une formation-action pour poser les bases de son projet de GAEC ou société

Objectifs

Poser les bases du projet commun et de votre organisation collective. Décider de la répartition des tâches et des responsabilités au sein du collectif. Décider de vos objectifs personnels et collectifs vis à vis des questions de temps et d'argent. Repérer les conditions de réussite d'un projet collectif agricole. Acquérir les outils et méthodes relatifs et spécifiques aux modes d'organisation et aux aspects humains de ce type de projet.

Enjeux

Que ce soit lors de la création d'une société ou lors de l'arrivée d'un nouvel associé sur une ferme existante, de nombreuses questions se posent quant aux valeurs partagées, au fonctionnement collectif et à la communication. Nous constatons bien souvent que, mal définis, ces différents points peuvent créer des tensions, des conflits et amener parfois les collectifs à se séparer. Gérer les relations de travail entre associés est ainsi indispensable pour la pérennisation des fermes.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Contenu détaillé :
J1
- Identifier ses motivations et ses craintes à s'associer.
- Identifier les quatre conditions de réussite d'un projet collectif agricole
- Reconnaître les particularités des rôles d'accueilli et d'accueillant dans une association agricole
- Définir le projet commun en prenant en compte les aspirations et les motivations individuelles
- Repérer les points de divergence et de convergence dans le projet

J2
- Définir la répartition des tâches et des responsabilités entre les associés.
- Identifier le rôle d'un règlement intérieur dans le fonctionnement de la société.
- Définir les règles possibles concernant le partage du temps et de l'argent (qui serviront de base au règlement intérieur de la société)
- Savoir conduire et animer une réunion de travail, échanger sur les outils mis en place pour s'organiser

J3
- Identifier les outils favorables à des relations de qualité au sein d'un collectif
- Réguler les tensions et renforcer la cohésion dans un collectif
- Définir les valeurs au centre du projet commun
- Identifier les prochaines actions à mettre en place pour construire le collectif (chiffrer le projet de société, rédiger les statuts etc.)

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Infos complémentaires

Durée de la formation 3 jour(s)
Date limite d'inscription 01/11/2024

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Gratuit pour les personnes éligibles Vivéa (agriculteurs et porteurs de projet en PPP) ou pour les personnes disposant de crédit CPF / sinon autofinancement = 50€/jour. L'adhésion à l'association est obligatoire : 40 € suggéré, prix libre possible.

Plus de renseignements

Pauline RAGUENET, animatrice ADEAR 26
contact@adeardrome.fr
ADEAR DROME
l'Usine Vivante
24 avenue Adrien FAYOLLE
26400 CREST
Tel : 07 68 88 96 16 / 07 82 39 28 05

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

Taux de satisfaction : %

Prévoir le repas du midi / Covoiturage proposé

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

14 nov 2024 09:00 - 17:00 (7hrs)	autour de Loriol 26270	Eve SAYMARD, animatrice ADEAR 07 Pauline RAGUENET, animatrice ADEAR26
21 nov 2024 09:00 - 17:00 (7hrs)	autour de Loriol 26270	Eve SAYMARD, animatrice ADEAR 07 Pauline RAGUENET, animatrice ADEAR26
28 nov 2024 09:00 - 17:00 (7hrs)	autour de Loriol 26270	Eve SAYMARD, animatrice ADEAR 07 Pauline RAGUENET, animatrice ADEAR26

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Mail _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Productions (en cours ou futures) _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST